



Le Mot du Maire

Douzième numéro de Champl'infos ! Lorsque nous avons initié il y a maintenant trois ans la publication de cette lettre trimestrielle, je m'interrogeais en toute honnêteté sur l'accueil qui serait réservé à ce bulletin d'informations et je craignais que l'on soit rapidement à court d'idées dans notre petite et modeste commune. Force est de constater que les retours ont été positifs, nous encourageant ainsi à poursuivre et à y prendre de plus en plus de plaisir.

Aujourd'hui, en raison du départ de notre maquettiste, il nous a fallu nous adapter et vous avez donc une version nouvelle, plus courte, qui connaîtra probablement encore des évolutions, mais, avec l'ensemble de l'équipe de rédaction, nous avons tenu à garder le rythme de nos publications que nous espérons à la fois utiles, informatives et divertissantes. Merci à vous, bonne lecture et rappelez-vous que vous trouvez les archives de Champl'infos sur le site internet de Champlin (www.champlin.fr).

Jean-Marc MARINGE
Maire de Champlin



Carnet Rose: Mariage d'Audrey et Quentin

Le 20 mai dernier, Jean-Marc Maringe nous fit l'honneur, à Quentin et à moi, de célébrer notre mariage. A 14h (heure plus ou moins précise), il a célébré le premier mariage de résidents de Champlin, à Champlin depuis 36 ans.

Via ce billet, j'en profite pour le remercier, ainsi que tous les conseillers municipaux, d'avoir participé à cette fabuleuse journée.

A.D



L'actualité du conseil

Bientôt les élections sénatoriales.

Le dimanche 24 septembre auront lieu les élections sénatoriales. Pour rappel, le Sénat qui compte 348 sièges est renouvelé par moitié tous les 3 ans. L'élection de 2023 concerne les sénateurs de l'Île de France, des départements compris entre 37 et 66, certains territoires d'Outre-mer et la moitié des sénateurs représentant les Français de l'étranger. Les mandats des deux sénateurs représentant actuellement la Nièvre, Nadia SOLLOGOUB et Patrice JOLY, arrivent donc à leur terme.

Les sénateurs sont élus pour 6 ans au suffrage universel indirect par un collège électoral d'environ 160.000 personnes. Ce collège de grands électeurs se compose de députés, de conseillers régionaux, de conseillers généraux et de délégués des conseils municipaux. Le nombre de délégués varie selon la taille de la commune. Pour Champlin, le Conseil municipal a élu Audrey DELEMARLE comme déléguée pour cette élection qui se déroulera à la Préfecture de Nevers.

Le nombre de sénateur par département est fonction de la population. Dans la Nièvre qui ne compte que deux sièges à pourvoir, les sénateurs sont élus au scrutin majoritaire à deux tours. Dans les circonscriptions comptant 3 sièges ou plus, l'élection a lieu scrutin proportionnel de liste à un tour.

JM.M





Actus de Champlin

Changement des canalisations

Les travaux de changement des canalisations ont recommencé et devront durer jusqu'au mois de novembre avec une pause de 4 semaines au mois d'août. Les travaux rencontreront sans doute des difficultés avec la traversée des canalisations au niveau du croisement principal du Priez (départementale avec divers câbles enterrés et autres canalisations). La route départementale au niveau du Priez sera barrée pendant une quinzaine de jours fin août/début septembre. La mairie vous tiendra informé. Pour les riverains et habitants de Champlin, ces travaux peuvent occasionner des coupures d'alimentation momentanées d'eau. Pour les coupures plus importantes (changement de réseaux) vous serez prévenus.

Il faudra que nous soyons tous compréhensifs et tolérants par rapport à la gêne temporaire occasionnée par ces travaux qui permettront de diminuer la perte importante d'eau avec les fuites récurrentes dans le village dues à la vétusté des canalisations.

Une deuxième borne incendie sera installée sur le terrain de boules, dans le jardin d'Emile qui renforcera la sécurité incendie dans le village.

L'eau devient un bien précieux. La commune de Champlin est en zone d'alerte renforcée suite à la sécheresse. Les habitants et résidents se doivent de respecter les restrictions d'utilisation d'eau.



P.C



14 Juillet : Un record d'affluence !

Nous avons été plus nombreux que jamais à nous retrouver autour de la mare pour célébrer la Fête Nationale. Le temps était idéal – ensoleillé mais avec une brise pour nous rafraîchir –, et l'ambiance était sympathique. C'était la première fois que ce déjeuner du 14 juillet se déroulait sous la forme d'un barbecue à la mare du Pasteur et ce fut une réussite. Merci à tous les participants pour leur venue, au Comité des Fêtes pour l'organisation, aux bénévoles pour leur aide précieuse, aux cuisinières pour leur délicieux tiramisus.

JM.M



Le Patois local

Ragnasser: dénigrer

Beurdin: simplet

Gueunillou: pauvre type

Piquasses: taches de rousseur

P.C

A la découverte du cheval nivernais

Le cheval de trait de race nivernaise est né en 1878 sous l'impulsion du maire de Nevers, avec l'appui de la Société d'Agriculture de la Nièvre, le comte Charles de Boullié. A l'époque, on désire un cheval puissant pour les travaux agricoles si bien que l'on a croisé des étalons de la race percheronne de couleur noire, avec des juments morvandelles. La race est officiellement reconnue en 1880.

Ce cheval est grand - 1,75m au garrot, lourd jusqu'à 1100 kilos, docile, patient et il fait preuve de beaucoup d'endurance. Il a une robe noire, par contraste avec les bovins charolais. En 1928 on compte 5628 chevaux inscrits sur le stud-book du cheval nivernais. La foire de Tannay était un lieu de vente des poulains nivernais.

Mais le cheval de trait nivernais est confronté à la concurrence des Percherons, des Ardennais et des Auxois, si bien que l'élevage ne va durer que jusque dans les années 1950 car la motorisation de l'agriculture va provoquer la diminution rapide des effectifs. En 1966, le registre d'élevage du trait nivernais a été fusionné avec celui du trait percheron.



F.M



Merci !

Comme vous le savez peut-être, Gérard Terni et son épouse ont quitté Champlin début juillet, pour déménager dans d'autres contrées que nous leur souhaitons hospitalières, après 14 ans passés comme résidents à temps plein dans notre village. Sans nous étaler trop sur notre conseiller municipal qui est d'une nature plutôt discrète, nous rappellerons juste certaines de ses (nombreuses) attributions qui ont, depuis des années, contribué au bon déroulé de la vie que nous menons tous à Champlin. Il était pêle-mêle : fondateur de Canabo, l'association de protection du patrimoine local, qui œuvre pour la préservation du village auquel le nom rend hommage ; le responsable sécurité du conseil municipal et son correspondant défense, grâce auquel, bientôt, nous aurons de belles bouches à incendie ; le vice-président du SMAEPA, syndicat des eaux auquel la commune est rattachée, et avait bien d'autres attributions encore. C'était aussi, pour certains, un gentil voisin qui veillait sur vous du coin de l'œil, pour d'autres, un homme stable sur lequel nous pouvions compter, pour d'autres encore, un ami...

La rédaction de Champl'infos lui souhaite donc, ainsi qu'à sa compagne, de continuer à vivre les plus heureux possible où qu'ils soient.

A.D



INFOS PRATIQUES

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
POLICE / GIE	17
POMPIERS	18
SAMU LOCAL	115

NUMÉROS PRATIQUES

MAIRIE DE CHAMPLIN
03 86 29 03 29
mairie.champlin@orange.fr
www.champlin.fr

PHARMACIE
Brinon-sur-beuvron
03 86 29 61 60

SOINS INFIRMIERS
Brinon-sur-Beuvron
06 20 20 43 14

Vétérinaire
Brinon-sur-Beuvron
03 86 29 04 78

Centre social et culturel
Brinon-sur-Beuvron
03 86 29 04 78

COMITÉ DE RÉDACTION



Audrey **DELEMARLE**
Rédactrice en chef

Françoise **MARIN**
Rédactrice

Philippe **CABARAT**
Rédacteur

Antoinette **MARIN**
& Erwan **VALLET**
Maquettistes

Le point saison

Après ce mois d'avril qui a apporté de l'humidité, le mois de mai a été très sec et le mois de juin chaud et ensoleillé. La végétation a puisé les réserves superficielles d'eau du mois d'avril. En profondeur le sol est sec, cela risque d'endommager la croissance des plantes à racines plus profondes à terme.

La récolte des fourrages pour les animaux s'est bien passée, la quantité est présente et permettra de subvenir aux besoins hivernaux. Cependant il subsiste une forte inquiétude concernant la repousse d'herbe pour l'alimentation des animaux durant la période estivale et automnale si cette sécheresse devait durer.

La moisson a encore commencé avec une dizaine de jours d'avance. Les premiers résultats sont mitigés, entre les espèces, variétés et types de sol (entre terrain superficiel qui craignent la sécheresse, terrains profonds qui arrivent à garder l'humidité). La récolte semble être dans une bonne moyenne pour les cultures d'hiver.

Les potagers comme depuis plusieurs années demandent des arrosages précoces pour pouvoir se développer dans de bonnes conditions. Il faut espérer que cet été se passera sans trop fortes chaleurs pour ne pas stopper toute la végétation.

Les arbres fruitiers pour ceux qui ont pu être fécondés permettent d'espérer une petite production, le temps sec a bloqué les maladies dues aux bactéries et champignons, la sécheresse profonde peut être un handicap pour le développement de la fructification.

Pendant cette période estivale il faut continuer à économiser l'eau qui devient aujourd'hui un bien rare et indispensable à la vie.



P.C

Alerte recrutement !

Gérard Terni, notre super maquettiste-qui-va-manquer-à-la-rédac, a décidé de quitter Champlin et de naviguer vers d'autres horizons.

Nous recrutons donc ! Nous recherchons, pour les prochains numéros de Champl'info, un habitant maîtrisant suffisamment l'outil informatique pour agencer les articles et réaliser la mise en page de l'ensemble du journal pour qu'il reste le plus agréable et joli possible, et souhaitant consacrer du temps (bénévolement) au trimestriel que vous avez sous les yeux.

Si vous êtes intéressé, ou souhaitez de plus amples informations, merci d'envoyer un mail à audrey.delemarle@gmail.com ou à mairie.champlin@orange.fr

Venez nous rejoindre ! Merci d'avance



A.D